



## Subrogations et prime d'ancienneté

Par **bm69**, le **04/03/2010** à **22:00**

Bonjour,

Depuis le 1er janvier, la sécu me paye directement les indemnités journalières, vu que la subrogation est terminée avec mon entreprise.

question: j'ai reçu une fiche de paie à 0 euros car l'entreprise ne pas payé la prime d'ancienneté payé mensuellement d'habitude.

est ce normale.???

Merci de vos réponses